



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Délibération n° 24-32 Conseil d'Administration du 04/04/2024

Concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe 2023 : bilan financier et détermination du coût des candidats admis

Service Concours - Examens
Service Ressources « finances »

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	16
• Pouvoirs :	12
• Suffrages exprimés :	28
• Votes POUR :	28
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Monsieur Louis LE COZ, rapporteur, informe les membres du Conseil d'Administration que le concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe, session 2023, a été organisé par le service Interrégional des Concours du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour les collectivités et établissements publics territoriaux de Bretagne, des Pays de la Loire et de la Normandie.

Le jury de ce concours s'est réuni le 28 septembre 2023 et a déclaré 32 candidats admis.

Éléments d'information sur le concours

Géographie du concours		Collectivités et établissements publics du Grand-ouest
Nombre de :	• postes ouverts	32
	• candidats inscrits	503
	• candidats admis à concourir	457
	• présents aux épreuves écrites d'admissibilité	282
	• candidats admissibles	75
	• présents à l'épreuve d'admission (entretien avec le jury)	72
	• candidats déclarés admis	32

Éléments financiers sur le concours

		ESTIMATION : à l'ouverture du concours	DÉFINITIF : à l'issue de l'organisation du concours
Coût du concours		78 138 €	76 507,99 €
Candidats inscrits	Nombre	500	503
	Coût par candidat	156.27 €	152,10 €
Candidats admis	Nombre		32
	Coût par candidat		2 390,87 €

Ce concours ouvert en 2023 relève des dispositions de la convention cadre pluriannuelle du 8 mars 2019, avec effet au 1^{er} janvier 2019, conclue entre les Centres de Gestion du Grand Ouest relative au fonctionnement de la coopération concours Grand Ouest. Conformément à l'article 9 de cette convention, le coût total de ce concours est financé par le budget annexe de la coopération concours annexé au budget principal du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

ADOPTENT

- le bilan financier définitif du concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques Principal de 2^{ème} classe 2023 d'un montant de 76 507,99 € ;
- le coût du candidat admis d'un montant de 2 390,87 €.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20240409-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 09-04-2024

Publication le : 10-04-2024

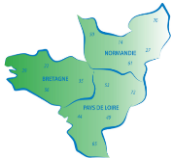
Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre SAVIGNAC



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN



BILAN FINANCIER - ACPB Principal 2ème classe 2023

500 candidats estimés
503 candidats inscrits

Libellé des charges communes	Coût estimatif en € pour inscrits	Coût définitif en € pour inscrits	Observations
1- Travaux d'imprimerie ou de reproduction (en interne)			
1-1 Impression des affiches	- €	- €	
1-2 Impression des plaquettes d'information	- €	- €	
1-3 Impression des dossiers d'inscription	- €	9,36 €	
1-4 Impressions diverses			
<i>Impression des sujets des épreuves écrites</i>	20,00 €	426,00 €	
<i>Impression nécessaires à l'orga des épreuves</i>	50,00 €	84,40 €	
<i>Impression de sujets d'admission</i>	- €		(pas d'épreuve facultative pour cette session 2023)
1-5 Impression des dossiers des jurys	40,00 €	38,84 €	
1-6 Frais d'affranchissement (timbres, recommandés, facture France Express...)	100,00 €	27,16 €	
Sous-total	210,00 €	585,76 €	
2- Fournitures papier (en interne)			
2-1 Copies	100,00 €	43,08 €	
2-2 Fournitures diverses, papier pour les convocations, résultats et courriers divers	50,00 €	60,44 €	
Sous-total	150,00 €	103,52 €	
3- Publicité			
3-1 Avis presse	- €	- €	
4- Location de salles			
4-1 Location de salles			
<i>Epreuves écrites</i>	6 000,00 €	4 083,80 €	
<i>Epreuves facultatives</i>	- €	- €	
<i>Epreuves orales</i>	355,00 €	225,00 €	
4-2 Location de matériel	4 500,00 €	3 518,18 €	
Sous-total	10 855,00 €	7 826,98 €	
5- Coûts salariaux			
5-1 Coûts salariaux et divers	34 000,00 €	37 038,38 €	
5-2 Surveillance des épreuves	1 500,00 €	1 138,42 €	
5-3 Honoraires médicaux (candidats avec aménagement)	- €	200,00 €	
Sous-total	35 500,00 €	38 376,80 €	
6- Rémunérations concepteurs, examinateurs, correcteurs et jurys			
6-1 Conception des épreuves			
Épreuves écrites	- €	- €	
Épreuves facultatives	- €	- €	
Épreuves orales	- €	- €	
Sous total	- €	- €	
6-2 Correction des copies			
Épreuves écrites	3 600,00 €	3 963,36 €	
Épreuves facultatives	- €	- €	
Sous total	3 600,00 €	3 963,36 €	
6-3 Participation épreuves d'admission	3 500,00 €	3 130,47 €	
6-4 Réunions de jurys	500,00 €	739,37 €	
6-5 Frais de repas	350,00 €	212,67 €	
6-6 Frais de déplacement et d'hébergement	1 600,00 €	2 079,20 €	
Sous-total	9 550,00 €	10 125,07 €	
7- Prestations de services			
7-1 impression de sujets (imprimeur)	1 200,00 €	393,67 €	Facture média-graphic
7-2 secrétariat handicapé	200,00 €	- €	
7-3 sécurité (agents de sécurité)	150,00 €	- €	Inclus dans la location de salle
7-4 achat de sujets (cellule pédagogique)	7 000,00 €	6 166,66 €	
7-5 droit de copie	300,00 €	178,20 €	
Sous-total	8 850,00 €	6 738,53 €	
8- Charges de structure et de gestion courante			
8-1 Charges de structure et de gestion courante (services supports, télécommunications, maintenance des matériels, véhicules, indemnités élus, maintenance bâtiment, fluides, entretien et assurances)	13 023,00 €	12 751,33 €	forfait de 20% des dépenses de 1 à 7
Sous total	13 023,00 €	12 751,33 €	
TOTAL GENERAL	78 138,00 €	76 507,99 €	

Coût par inscrit : 152,10 (pour 503 inscrits)
Coût par lauréat : 2390,87 (pour 32 lauréats)